

Métiers de l'informatique : conception, développement et tests de logiciels

RNCP28056 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	326
Code(s) ROME	M1801, M1803, M1805, M1810
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne

<http://www.u-pec.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Parcours: Sécurité des données

Ce professionnel conçoit et adapte les programmes permettant de gérer les informations (fichiers clients, états des stocks...) essentielles à l'activité des entreprises.

Après avoir analysé les besoins des utilisateurs, il choisit l'outil informatique le plus adapté, le met en place et effectue différents tests.

Il définit les normes d'utilisation et gère les droits d'accès à l'information.

Pour que les données soient facilement disponibles, il corrige les bugs, ajoute des fonctionnalités, met en place des procédures de sauvegarde.

Rigoureux, méthodique et réactif en cas d'incidents, il reste toujours à l'écoute des utilisateurs.

L'objectif de la Licence professionnelle Systèmes informatiques et logiciels, Spécialité Base de données, Internet et sécurité (BDISE) est de professionnaliser des étudiant(e)s dans les domaines de la conception et de la mise en œuvre de critères qualité, de disponibilité, d'intégrité et de confidentialité afin d'assurer la sécurité des systèmes d'information sécurisées accessibles par internet.

Les étudiant(e)s sont préparés à intégrer directement le monde du travail et deviendront des professionnels formés qui maîtriseront :

- La conception de systèmes d'information et de bases de données
- Le développement des applications Web et la mise en œuvre des bases de données
- A terme, la conduite de projet pour développer des applications informatiques.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

A l'issue de la Licence professionnelle Systèmes informatiques et logiciels, Spécialité Base de données, Internet et sécurité (BDISE), le diplômé est capable de :

- Développer des systèmes et des produits informatiques et réseaux
- Répondre aux problèmes de sécurité informatique
- Concevoir et faire évoluer des systèmes informatiques
- Gérer et exploiter des systèmes d'information et des réseaux - Accompagner les utilisateurs
- Commercialiser des produits et services informatiques
- Conduire un projet informatique

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Tout secteur d'activité ayant un lien avec la conception et la mise en œuvre de solutions de systèmes d'information sécurisés :

- Administration / Services de l'Etat
- Transport
- Armée
- Commerce/grande distribution
- Commerce/vente
- Business unit

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Administrateur/Administratrice de bases de données
- Architecte de systèmes d'information
- Analyste d'exploitation
- Chef de projet
- Consultant(e) ERP
- Concepteur/Conceptrice de jeux électroniques
- Développeur (Analyste programmeur, concepteur, ingénieur d'études)
- Concepteur/Conceptrice de sites Web
- Chef de projet qualité/méthodes
- Intégrateur Web
- Paramétreur de progiciel
- Responsable d'exploitation
- Responsable d'un système d'information
- Webmaster développeur / développeuse

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 870 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (41 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique · tension 4/5 (Élevée) M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom · tension 5/5 (Très élevée) M2X91 — Chefs de projet et directeurs de service informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	39 197

Jugés difficiles à recruter	51 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom M2X91 — Chefs de projet et directeurs de service informatique M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Enseignants et professionnels désignés selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999 en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984 comprenant, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés

Jury composé d'enseignants (50 %) et de professionnels (50 %)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Ces parcours sont accessibles via :

- la Validation des Acquis Professionnels (VAP) qui permet un accès dérogatoire à une formation (décret n°85-906 du 23 août 1985)

Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel par une commission pédagogique.

- La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permettant d'obtenir tout ou partie d'un diplôme (loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, décret n°2002-590 du 24 avril 2002)

Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel et audition du candidat par un jury de validation.

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/28056/>